



Discours « clé en main »

pour les bénévoles qui tiennent un stand April

version de décembre 2017

document à mettre à jour en profondeur un jour et

à fusionner avec le document dossier exposant

Table des matières

Introduction.....	2
Étape 1 - « Vous connaissez l'April ? ».....	2
« Bonjour. Vous connaissez l'April ? ».....	2
« Qui compose l'April ? ».....	3
Étape 2 - « Rester informé·e des actions de l'association ».....	3
« Souhaitez-vous rester informé·e de nos actions ? ».....	3
Étape 3 - « Soutien financier	3
Étape 4 - « Adhésion ».....	4
Réponses à quelques réticences récurrentes.....	4
« L'April est réservée aux informaticien·ne·s, technicien·ne·s ou à une élite de chercheur·euse·s. ».....	4
« J'ai peur de me sentir un peu seul·e dans ma région. ».....	4
« Je fais déjà partie d'une autre association (AFUL, GULL, ou autre) ».....	5
« Je n'ai pas d'argent en ce moment ».....	5
« Je voudrais m'investir, mais je n'ai pas le temps ».....	5
« April fait de la politique ».....	5
« April et les entreprises. Ai-je encore ma place en tant qu'individu ? ».....	5
Quelle différence entre l'April et les associations ou groupements professionnels (CNLL...) ?.....	6
Références sur l'April.....	6
Objectifs de l'April (repris sur le site).....	6
Actions de l'April (repris sur le site).....	7
Campagnes (repris sur le site).....	7
Chiffres clés (décembre 2017).....	8

Introduction

Ce document est à usage interne de l'association April. Il est destiné aux personnes représentant l'association sur un stand April.

Ce document a pour objet de permettre aux personnes qui représentent l'April sur un stand de connaître le discours et les différentes étapes de contact avec une personne qui visite notre stand.

Étape 1 - « Vous connaissez l'April ? »

« **Bonjour. Vous connaissez l'April ?** »

Notre mission depuis 1996 est de promouvoir et défendre le logiciel libre. L'association met

en avant les aspects éthiques et philosophiques du logiciel libre avant les aspects techniques.

L'April est l'acteur national de référence pour la promotion et la défense du logiciel libre. L'association ne se positionne pas sur le plan technique mais joue un rôle fondamental par diverses actions auprès du grand public, des administrations, de l'industrie et du secteur de l'éducation, et par des opérations de sensibilisation auprès des pouvoirs publics, du gouvernement et des instances européennes.

Elle organise et participe à de grands événements publics, anime de nombreuses conférences, relaye l'information et les actions dans les médias, défend les intérêts des acteurs du logiciel libre contre les risques qu'entraîneraient les brevets logiciels ou contre la remise en cause de l'interopérabilité (DADVSI), agit contre la vente liée et informe sur les dangers des DRM.

L'April est un acteur d'envergure nationale bien identifié par les personnes qu'elle souhaite toucher.

Dans les salons axés logiciel libre, la réponse à la question « *Bonjour, vous connaissez à l'April ?* » est généralement oui. On peut embrayer alors sur des questions type « *Comment en avez-vous entendu parler ? Dans la presse ?* », « *Savez-vous quelles sont nos activités ?* ». Là, le débat de fond s'engage.

« Qui compose l'April ? »

Les membres de l'April sont majoritairement des individus, des utilisateur·rice·s de base aux meilleur·e·s technicien·ne·s, mais l'association a également plus de 400 membres personnes morales (entreprises, associations, collectivités, départements universitaires...). L'association n'est pas réservée aux expert·e·s du logiciel libre et compte des membres d'horizons très divers, et c'est ce qui fait sa richesse. Ce qui rassemble les membres de l'April c'est l'importance accordée aux libertés. L'association, pour ses actions, a besoin des compétences les plus variées, et notamment celles qui ne sont pas du domaine informatique : communication, organisation, logistique, capacité de conviction...

Le nombre de membres a décuplé entre 2006 et 2009. La communauté des membres de l'April s'est dotée d'outils qui en font un espace d'échange privilégié.

Son équipe salariée de 4 personnes et ses bénévoles lui permettent de mener une action intensive en faveur du logiciel libre.

Étape 2 - « Rester informé·e des actions de l'association »

« Souhaitez-vous rester informé·e de nos actions ? »

Si oui, faire remplir la fiche de contact/adhésion : seule l'adresse de courriel est nécessaire. La personne qui remplit la partie « contact » sera abonnée à la liste d'information mensuelle

« all-april » et aura la possibilité de s'inscrire à d'autres listes de discussion.

N. B. : Il y aura à votre disposition un formulaire unique de contact/adhésion. Quand cela est possible (quand il y a une connexion Internet sur le stand), il est conseillé de faire adhérer la personne directement en ligne.

Étape 3 - « Soutien financier »

« L'April cherche augmenter ses ressources financières »

Mettre en avant nos actions et leur coût, inciter les personnes qui visitent le salon à contribuer à leur financement. Pour rendre la chose plus concrète et incitative, mettre en avant une action, comme par exemple l'initiative **candidats.fr** (<http://www.candidats.fr>), dont la dernière campagne a eu lieu lors des législatives 2017.

Pour atteindre nos objectifs et consolider dans la durée notre action de promotion et de défense du logiciel libre, nous avons besoin notamment de renforcer notre équipe salariée et d'organiser d'autres actions. Soutenir financièrement l'April permet de mutualiser les moyens pour agir sur les institutions à travers un partenaire incontournable. Le meilleur moyen de soutenir l'April est cependant d'adhérer, car cela renforce le poids de l'association face à ses interlocuteurs institutionnels.

Les personnes peuvent faire un don ponctuel (par chèque sur le stand ou par carte bleue depuis le site web) ou peuvent choisir le prélèvement automatique (mensuel, trimestriel, semestriel ou annuel) qui est le moyen le plus efficace de manifester son soutien à l'April.

Étape 4 - « Adhésion »

« L'April cherche à élargir sa base de soutiens et de membres »

Plus de cinq mille membres sur toute la France, c'est bien, mais ce n'est pas suffisamment représentatif du nombre de personnes concernées par la question des logiciels libres.

Adhérer permet de soutenir l'association, mais aussi de se tenir informé-e et de participer, via les listes de discussion et les groupes de travail. L'adhésion permet aussi d'augmenter la représentativité de l'April et donc son poids face à ses différents interlocuteurs. L'adhésion n'implique pas forcément une participation active.

Le paiement de la cotisation peut, comme pour les dons, se faire de façon ponctuelle ou par prélèvement. Le prélèvement automatique est mis en avant car il présente les avantages suivants :

- **Pour la personne/structure membre** : le prélèvement automatique lui permet de répartir sa contribution tout au long de l'année.
- **Pour l'April** : il permet de planifier sur l'année nos actions et avec l'assurance d'un minimum de ressources régulières.

Réponses à quelques réticences récurrentes

« L'April est réservée aux informaticien·ne·s, technicien·ne·s ou à une élite de chercheur·euse·s. »

Pas du tout, l'April est ouverte à toutes les personnes et structures. L'April compte des membres d'horizons très divers, et c'est ce qui fait sa richesse. Ce qui regroupe les membres de l'April c'est l'importance accordée aux libertés. L'April, pour ses actions, a besoin des compétences les plus variées, et notamment celles qui ne sont pas du domaine informatique : communication, organisation, logistique, capacité de conviction...

« J'ai peur de me sentir un peu seul·e dans ma région. »

L'April n'est pas une association parisienne. Elle a des adhérents dans l'ensemble des départements français, y compris les DOM-TOM. Les membres du conseil d'administration se trouvent à Toulouse, Aix-en-Provence, Grenoble, Lille et même Bruxelles, et de nombreux événements auxquels participent nos membres ont lieu dans toute la France (Libre en Fête, par exemple).

Pour pérenniser le résultat de nos actions il est important de s'insérer dans la société toute entière et de lier actions nationales et locales. Ainsi, vous pouvez être le relais des actions de l'April auprès de votre entourage, député·e, maire...

Dans l'autre sens, les autres membres de l'April seront heureux de connaître les actions ou initiatives engagées dans votre région. Sans oublier que la force d'une association réside également dans l'échange et le débat entre membres d'horizons différents.

« Je fais déjà partie d'une autre association (AFUL, GULL, ou autre) »

L'April a une action complémentaire de celle des GULL (Groupe d'utilisateurs et d'utilisatrices de logiciel libre), avec lesquels d'ailleurs elle travaille en synergie. De nombreux GULL ont rejoint l'April en tant qu'associations adhérentes, et l'April relaie et soutient autant que possible leurs initiatives.

L'April est une association amie de l'AFUL. Alors que l'AFUL met en avant les avantages concrets de l'utilisation des logiciels libres, l'April préfère se placer en premier sur le plan des principes. L'April dispose aujourd'hui d'une équipe de salariées pour accompagner les actions des bénévoles là où l'AFUL n'est composée que de bénévoles. Les actions des deux associations sont complémentaires.

« Je n'ai pas d'argent en ce moment »

L'adhésion n'est pas chère : 10 euros. Insister par ailleurs sur la possibilité de prélèvement trimestriel. Sinon, faire remplir à la personne une fiche contact.

Un autre moyen de soutenir sans adhérer : faire connaître l'April et les logiciels libres. Pour cela, des documents sont à disposition sur <https://www.april.org/sensibilisation>.

« **Je voudrais m'investir, mais je n'ai pas le temps** »

Adhérer est la première façon de soutenir : en apportant son « +1 » qui renforce la représentativité de l'April auprès des interlocuteurs institutionnels, et sa cotisation, aussi modeste soit-elle. De plus, des membres non actif·ve·s peuvent devenir actif·ve·s et vice-versa, au gré de leurs disponibilités.

« **April fait de la politique** »

Les pouvoirs publics, les législateurs, prennent des décisions en matière de nouvelles technologies qui affectent les citoyen·ne·s / consommateur·rice·s / utilisateur·rice·s.

L'association contacte les institutions et les élu·e·s quel que soit leur parti. L'April a une action « citoyenne », en informant et en sensibilisant les responsables politiques. L'April, neutre sur le plan de la politique mandataire, ne prend pas position en faveur de tel ou tel parti politique. Promotrice de l'informatique libre, elle saisit les opportunités d'informer dans des conditions acceptables le personnel politique et donc les élu·e·s d'aujourd'hui et de demain.

Comme dit la maxime « Si on ne s'occupe pas des politiques, ils s'occupent de nous ».

« **April et les entreprises. Ai-je encore ma place en tant qu'individu ?** »

L'April s'est fixé pour mission de promouvoir le Logiciel Libre dans tous les domaines, et de défendre les droits des personnes/structures qui écrivent ou utilisent des logiciels libres. Les entreprises du secteur du Logiciel Libre bénéficient donc des actions de l'April, tout comme les membres individuels.

Conscientes de l'importance des actions de l'April pour le développement du Logiciel Libre, de son expertise et de l'étendue de son réseau, les entreprises produisant et utilisant du Logiciel Libre sont de plus en plus nombreuses à adhérer à l'April (plus de 240 à ce jour).

L'objectif de l'April est d'établir une structure de promotion et de défense du logiciel libre avec des moyens à la hauteur des enjeux. Le fait de regrouper des individus, des enseignant·e·s, des associations et des entreprises fait que nous avons une représentativité bien plus claire et un poids bien plus important auprès de nos différents interlocuteurs.

Quelle différence entre l'April et les associations ou groupements professionnels (CNLL...) ?

L'April fait la promotion du Logiciel Libre dans tous les domaines, et défend les droits des utilisateur·rice·s de logiciels libres, quel qu'il·elle·s soient.

L'April fonde donc sa démarche sur la promotion d'un bien commun (le Logiciel Libre) et défend les droits universels qui y sont associés (les quatre libertés).

Les associations ou groupement professionnels du libre sont généralement des structures ayant pour objet de défendre les intérêts de leurs entreprises membres, de faire la promotion du secteur économique du logiciel libre ou encore d'être des structures régionales visant à

faciliter les synergies entre acteurs professionnels et avec les acteurs institutionnels, sur une optique business.

Les actions de l'April et des associations professionnelles sont complémentaires et plusieurs associations professionnelles sont membres de l'April.

Références sur l'April

Objectifs de l'April (repris sur le site)

- **Promouvoir** le logiciel libre auprès du grand public, des professionnels, des associations et des pouvoirs publics ;
- **Sensibiliser** le plus grand nombre aux enjeux des standards ouverts et de l'interopérabilité ;
- **Obtenir** des décisions politiques, juridiques et réglementaires favorables au développement du logiciel libre et aux biens communs informationnels ;
- **Défendre** les droits des utilisateurs et des auteurs de logiciels libres;
- **Favoriser** le partage du savoir et des connaissances.

Actions de l'April (repris sur le site)

- Sensibilise de nouveaux publics au logiciel libre
- Informe les élus et les décideurs politiques et promeut une législation progressiste en matière de NTIC, brevets et de droit d'auteur
- Participe à des comités de programme ou des jurys (« Solutions Linux », Paris Capitale du Libre, Trophées du Libre)
- S'implique dans l'organisation des Rencontres Mondiales du Logiciel Libre
- Noue des partenariats avec des institutions (Région Île de France, Caisse des Dépôts), des ONG (Fondation pour le Progrès de l'Homme), des établissements publics (Cité des Sciences, Université du Littoral)
- Donne une quarantaine de conférences par an
- Relaye l'information et les actions dans les médias
- Prend part à une vingtaine d'évènements par an
- Est présente dans les structures qui influent sur la politique gouvernementale (Forum des Droits sur l'Internet, CSPLA...)
- Sensibilise les décideurs et institutions aux enjeux du passage au logiciel libre et les accompagne dans leur démarche

- Anime divers [groupes de travail](#) thématiques

Campagnes (repris sur le site)

- Défendre les intérêts des acteurs du logiciel libre: contre les risques qu'entraîneraient les brevets logiciels, contre la remise en cause du principe d'interopérabilité par le projet de loi DADVSI (droit d'auteur et droits voisins dans la société de l'information)
- Informer sur les dangers des DRM («dispositifs de contrôle d'usage»)
- Sensibiliser sur les dangers d'une appropriation exclusive de l'information et du savoir par des intérêts privés
- Agir contre les ventes illégales de logiciels liées à l'achat d'un ordinateur
- Prévenir des dangers de l'« informatique de confiance » ou déloyale
- Contribuer aux débats nationaux sur les TIC
- Promouvoir le logiciel libre dans le monde associatif
- Inscrire le logiciel libre comme thème des campagnes électorales : Candidats.fr

Pour plus de détails, consulter les rapports moraux à l'adresse suivante :

<http://www.april.org/association/rapports-moraux/>

Chiffres clés (décembre 2017)

- Plus de 20 ans d'actions (association créée en 1996)
- 4126 adhérents
- 3718 particuliers
- 408 personnes morales dont;
 - 244 sociétés ou réseau de sociétés
 - 144 associations
 - 10 collectivités locales
 - 7 adhérents secteur éducatif
 - 3 syndicats
- 4 permanent-e-s :
 - un délégué général
 - une assistante de direction
 - un chargé de mission affaires publiques
 - une assistante administrative
- plus de 4000 heures de bénévolat